

**REUNION DU COMITE DE PILOTAGE 11/2013**  
PROCES VERBAL

1. La onzième réunion du Comité de Pilotage du Fonds de Reconstruction d'Haïti (FRH) s'est tenue le 13 septembre 2013 au bureau de la Banque Interaméricaine de Développement (BID) à Port-au-Prince (voir Annexe 1 pour une liste des membres et observateurs présents). Le but de cette réunion du Comité de Pilotage était de discuter du futur du FRH et de considérer cinq requêtes de financement du Gouvernement Haïtien.

**Propos de Bienvenue du Président**

2. Le Président, Son Excellence Wilson Laleau, Ministre de l'Economie et des Finances, a souhaité la bienvenue aux participants de la onzième réunion du Comité de Pilotage (CP). Le Président a fait un accueil spécial et des félicitations aux nouveaux membres du CP incluant Mme. Mary Barton-Dock, la nouvelle Envoyée Spéciale de la Banque mondiale en Haïti ; M. Iver Williksen, le représentant de la Norvège depuis l'Ambassade norvégienne de Cuba ; M. Darius Stangu, le remplaçant de M. Jonathan Caldicott pour le Fiduciaire ; il a également remercié la BID de son hospitalité. La BID a accueilli la 11ème réunion du comité de pilotage en ses bureaux.

3. Le Président a présenté l'ordre du jour, demandé des commentaires et requis l'approbation de l'ordre du jour. Il n'y avait pas d'objections à l'ordre du jour, celle-ci a donc été approuvée.

**Brèves mises à jour**

4. *Secrétariat.* Le Président a demandé au Gestionnaire du Fonds, Josef Leitmann, de faire une mise à jour sur le FRH. M. Leitmann a fait référence au rapport du Secrétariat (document SC 11/2) et il a souligné dans ce rapport les activités du Secrétariat depuis la dernière réunion du CP en Février. En premier lieu, le Secrétariat a travaillé avec le Gouvernement, les Entités Partenaires et les Agences d'Implémentation pour développer de nouveaux projets et avancer dans les projets en cours. Les nouveaux projets incluent : un programme de cantines scolaires, un projet d'éducation et deux projets d'appui budgétaires. Le Secrétariat attend la confirmation des requêtes de financement de ces projets par le Conseil des Ministres. Un second aspect du travail du Secrétariat est d'appuyer le Comité de Pilotage. Le Secrétariat a fait le suivi des deux dernières réunions du Comité de Pilotage et sur la demande de la Norvège, il a préparé un document de discussion sur le futur du FRH, qui sera discuté un peu plus tard au cours de la réunion. En troisième lieu, le Secrétariat est responsable de la communication sur le FRH. Mme Bertrovna Bourdeau remplace Mme Berdine Edmond en tant qu'Officier de Communications. Afin d'augmenter la visibilité du FRH, les activités récentes incluent l'impression de maillots et d'autres articles avec le logo du Fonds qui seront distribués au staff de tous les projets financés par le Fonds ; une vidéo animée pour la télévision, un spot radiophonique ; une exposition de photos ; et d'autres activités de communications. Finalement, le Secrétariat est responsable de préparer des rapports sur les progrès du Fonds. Depuis le dernier rapport du Secrétariat

en Février 2013, le Secrétariat a produit deux rapports trimestriels et travaille actuellement à la production du Rapport Annuel qui couvre la troisième année du FRH. M. Leitmann a noté que le texte du rapport a déjà été distribué aux membres du Comité de Pilotage pour révision et il a remercié les membres pour leurs commentaires, qui ont été inclus dans la version finale du rapport. Il est prévu de distribuer des copies électroniques du rapport aux membres la semaine prochaine par email. Le Secrétariat imprimera et distribuera des copies dures de la version finale du rapport à la fin du mois de Septembre ou au début du mois d'octobre. Les activités de cette nouvelle année fiscale dépendront de la décision du CP en ce qui a trait au futur du Fonds.

5. *Fiduciaire.* Le Président a donné la parole à M. Darius Stangu qui représente le Fiduciaire. M. Stangu a remercié le Président et expliqué qu'il a remplacé son collègue Jonathan Caldicott, qui a accepté une plus grande responsabilité en tant que Gestionnaire de son Département. M. Stangu a dit qu'il était en pleine phase d'apprentissage et d'observation vu qu'il venait tout juste de prendre cette fonction. M. Stangu a parlé un peu de lui : il est un citoyen Roumain, il travaille pour la Banque mondiale depuis dix ans, dont six ans dans le Bureau de Fiducie de la Banque mondiale. Il espère qu'il sera à la hauteur des normes établies par M. Caldicott et est disponible pour fournir ses services au FRH. A propos des finances du Fonds, il n'y a pas de changements à rapporter depuis le dernier rapport du Fiduciaire aussi il n'y a aucune mise à jour à effectuer.

### **Entités Partenaires**

6. *Nations Unies.* Le Président a invité Mme Sophie de Caen à prendre la parole. Mme de Caen a salué les participants et rappelé que les Nations Unies sont une des Entités Partenaires du FRH gérant dix projets. Parmi ceux-ci, depuis la dernière réunion du Comité de Pilotage, deux projets ont été complétés (Débris I and II). Ce qui amène le total des projets complétés sous la supervision de l'ONU à six. Parmi les projets en cours, deux seront complétés d'ici à Décembre 2013: le projet 16/6 et le Projet de Développement de la Production et de la Transformation du lait; et deux autres en 2014 : Projet de Prévention de Séisme pour le Nord d'Haïti et le Projet d'Appui à la Reconstruction des Logements et des Quartiers. Des fonds alloués au Nations Unis par le FRH, plus de 77% ont été décaissés et parmi les projets toujours en cours, 57% ont été décaissés. Ces bons résultats peuvent être attribués à l'emphase portée dans tous les projets pour l'appropriation au niveau national, le renforcement des institutions gouvernementales, l'implication des partenaires nationaux – en particulier, les organisations non gouvernementales (ONGs) et les autorités locales dans la mise en œuvre des projets, et dans la qualité du partenariat avec le Gouvernement.

7. Mme de Caen a présenté un échantillon des résultats pour les projets, en particulier pour Débris I et Débris II, qui ont été complétés en juin 2013. Débris I et II ont permis l'accès à l'emploi pour plus de 3000 personnes dans les communautés affectées par le séisme à travers les travaux de réhabilitation dans leurs quartiers. Plus de 914,000 m<sup>3</sup> de débris ont été enlevés, recyclés et/ou réutilisés dans les communes de Port-au-Prince ou Pétion-Ville. Parmi les exemples de réutilisation de débris, près de 70,000 blocks d'adoquins ont été fabriqués avec les débris recyclés dans des ateliers.

8. A travers le Programme d'Appui à la Reconstruction des Logements et des Quartiers, le bâtiment de l'Institut Haïtien des Statistiques et d'Informatique (IHSI) a été rénové et de nouveaux équipements achetés. Dans le cadre du projet de Plan de Prévention des Séismes pour le Nord d'Haïti, des difficultés liées au recrutement de firmes spécialisées ont été résolues et il y a une augmentation notable de la sensibilisation des autorités locales par rapport au Plan de Prévention. La construction de trois laiteries est en cours pour le Projet de Développement de la Production et de la Transformation de Lait et les écoles qui recevront du lait ont été identifiées dans les zones ciblées. Le projet 16/6 a identifié des solutions de logement pour plus de 5041 familles (sur les 5000 estimées), plus de 50 camps ont été fermés (l'objectif original était la fermeture de seulement six) et 1307 familles ont bénéficié des solutions pour la réparation des logements endommagés. Malgré ces réalisations et avancées, il y a encore beaucoup de défis et des attentes de la société haïtienne qui n'ont pas encore été comblés. Dans le contexte du déclin général des financements disponibles, l'ONU renouvelle ses efforts pour atteindre des résultats concrets et appuyer les autorités haïtiennes (au niveau central, local et municipal) pour qu'elles accomplissent leurs rôles respectifs. Mme de Caen pense que c'est dans cet esprit que le futur du FRH devrait être discuté.

9. Avant de conclure, Mme de Caen a voulu attirer l'attention du Ministre sur la dernière réunion du CP en février au cours de laquelle le CP avait approuvé le financement de cinq projets à travers l'appui budgétaire général. Quatre de ces projets étaient avec l'ONU comme Entité Partenaire et, à sa connaissance, l'hôpital de Mirebalais avait déjà reçu des fonds du Gouvernement, ce qui fait qu'il reste donc trois projets qui ont besoin de financement, incluant le projet Canaan et le projet de création d'emplois. Mme de Caen a demandé si l'on pouvait avancer avec ces projets ou non.

10. *Banque mondiale.* Le Président a invité Mme Barton-Dock à donner sa présentation. Mme Barton-Dock a remercié le Président et déclaré qu'elle donnerait juste une brève mise à jour sur le Projet de Reconstruction des Logements et des Quartiers de Port-au-Prince. Ce projet, financé avec 65 millions USD du FRH, est actuellement à 31% décaissé. Tous les fonds ont été engagés à travers des contrats avec quatre organisations : deux contrats de 20 millions USD chacun avec Habitat pour l'Humanité et CHR et deux autres contrats pour un total de 25 millions USD avec l'OIM et JP/HRO. A date, le projet a touché près 9600 ménages et prévoit d'ajouter encore 3500 pour les aider à se reloger hors des camps. Ce projet est un mélange de construction, reconstruction et appui aux ménages de même que des subventions aux familles pour la location de nouveaux logements. Depuis la dernière réunion, l'emphase a été portée sur la collaboration avec le BMPAD et l'UCLBP pour un consensus sur les normes de construction et pour le renforcement de ces deux agences dans le domaine des garanties sociales. Il y a eu quelques défis, incluant la sécurité, mais maintenant que le projet a pris de l'essor, les différentes agences impliquées sont plus à même de collaborer et le travail avance bien.

11. Pour l'opération d'appui budgétaire d'une valeur de 10 millions USD pour laquelle la France a exprimé une préférence au FRH, Mme Barton-Dock a déclaré que le montant pourrait être décaissé dans les deux semaines suivant l'approbation du CP, et que la Banque mondiale faisait son possible pour que le décaissement ait lieu avant la fin du mois. Au sujet des 13 millions USD de l'opération d'appui budgétaire avec la préférence de l'Espagne au FRH, certains critères doivent être respectés; la

documentation pour l'accomplissement de ces critères sera prête d'ici la fin du mois de Novembre et l'argent pourra être décaissé d'ici la fin de l'année civile.

12. *Banque Interaméricaine de Développement.* Le Ministre a déclaré que le CP entendrait la présentation de la dernière Entité Partenaire avant d'aborder les questions. Il a donné la parole au représentant de la BID, M. Gilles Damais. M. Damais a remercié le Ministre et salué les participants. Il a donné une rapide présentation qui donne une vue d'ensemble sur les opérations financées par le FRH et mises en œuvre par la BID et une mise à jour depuis le dernier rapport trimestriel soumis au FRH au début du mois de juillet. Pour rappel, la BID est l'Entité Partenaire pour trois groupes d'opérations : agriculture, appui au secteur privé et éducation. Pour de multiples raisons, les deux premières opérations ont été restructurées ce qui a complètement changé le décaissement initial et le plan d'exécution de ces projets. La troisième opération, en éducation, continue ses activités comme prévu initialement. Parmi les projets restructurés, il y a de bonnes nouvelles additionnelles depuis le dernier rapport d'étape. Pour le projet de protection du Parc Macaya à hauteur de 9 millions USD, en complément d'une opération financée par le Fonds Mondial pour l'Environnement, l'accord financier a été signé par la BID et se trouve ou devrait arriver au bureau du Ministre pour signature dans les jours qui viennent. La BID a finalisé le processus administratif pour la validation et la préparation des documents au sein du bureau de la BID et M. Damais a signé les documents quelques jours auparavant.

13. Pour l'opération d'appui au secteur privé, le projet initial visait l'établissement d'un Fonds de Garantie de Crédit Partiel plus tard a été jugé non nécessaire vu que les bénéficiaires ont pu trouver d'autres moyens pour récupérer leurs entreprises. L'opération a été restructurée en deux autres opérations pour appuyer d'autres programmes financés par la BID et ses partenaires. La première est la création d'un Service de Développement des Affaires (BDS) et un accélérateur pour les entreprises pour 5 millions USD et une opération en cours de développement qui devrait fournir un moyen pour canaliser les fonds publics pour appuyer les investissements privés. Le BDS serait cofinancé par les propres fonds de la BID et la Banque mondiale fournira également un financement parallèle en plus de celui fourni par le FRH. L'opération n'est pas encore éligible pour décaissement mais il y a l'espoir que la mise en œuvre pourra être effective d'ici la fin de l'année civile. La deuxième partie de cette opération qui appuie le secteur privé n'a pas encore été finalisée et devrait être éligible pour décaissement d'ici la fin de cette année civile pour commencer les activités concrètes.

14. La troisième opération mise en œuvre par la BID est un Programme pour appuyer l'Éducation qui bénéficie de deux différentes allocations du FRH, de fonds complémentaires de la BID et d'autres partenaires, et qui supporte le Plan d'Éducation Nationale du Ministère de l'Éducation Nationale et de Formation Professionnelle (MENFP). Une première allocation de 10 millions USD a été dirigée vers les deux premières composantes du Plan d'Éducation Nationale incluant l'amélioration de la qualité des services éducatifs offerts aux élèves – essentiellement à travers la construction d'écoles. L'appel d'offres pour la construction des écoles est en cours et l'équipe du projet est en train de finaliser l'analyse des offres. L'autre composante – financée par une allocation séparée de 5 millions USD - sera orientée vers le financement d'équipements et la réhabilitation des centres de formation techniques et

professionnels. Il n'y a pas de problèmes majeurs à souligner même si le projet est en retard par rapport au plan d'exécution initial.

15. Le Président a demandé si les membres du CP avaient des questions sur les présentations des Entités Partenaires. Il n'y a eu aucune, aussi le Président a remercié les présentateurs. Le Président est alors passé au point suivant de l'ordre du jour et invité le Gestionnaire du Fonds à fournir un résumé du document de discussion préparé par le Secrétariat.

### **Discussion sur le futur du FRH**

16. Le Gestionnaire du Fonds a commencé par clarifier que le Secrétariat est neutre et n'a aucune opinion sur le futur du FRH. Le rôle du Secrétariat consiste à développer des options qui ont été soulignées lors de la dernière réunion du CP en février et de préparer le document de discussion qui a été distribué il y a deux semaines aux membres du CP. Une copie de la présentation est jointe en Annexe 3.

17. Le Président a remercié le Gestionnaire du Fonds pour ses remarques et a ouvert la discussion. Le Président a résumé sa compréhension de la situation comme suit : le FRH a des ressources en réserve qui ont été gelées pendant près de trois années, ce qui n'est pas un bon indicateur de performance, alors qu'il y a d'autres institutions demandant des fonds qui ne peuvent pas y avoir accès parce que les fonds sont réservés à d'autres fins. Il est difficile dans de telles circonstances de demander de nouvelles contributions au Fonds. La question qui se pose est : « Quel est le futur du FRH et est-ce que chaque membre du CP a réfléchi sur les options ? »

18. Le Président a cédé la parole au représentant des Etats Unis, M. Tom Adams. M. Adams a déclaré que les USA étaient intéressés à entendre le point de vue des autres membres du CP à ce sujet et qu'il était heureux que du temps ait été alloué pour une discussion approfondie. Il croit que la discussion sera enrichie avec les points de vue des ceux qui ont demandé les réserves de fonds, particulièrement le Brésil. L'opinion des USA est que les Etats Unis sont ouverts à la suppression graduelle du FRH à partir de juin 2014 si cela ne compromet pas l'allocation des fonds en réserve, mais qu'ils souhaiteraient entendre l'opinion des autres membres au sujet de cette option. Les USA prévoient de transférer très bientôt leur balance de 5 millions USD pour le projet en énergie de la BID qui pourra alors répondre aux préférences des USA, et ils encouragent les autres bailleurs qui ont des fonds en réserve à faire de même – cet argent ne fait aucun bien à Haïti en restant gelé dans le Fonds. Il ne serait pas souhaitable de voir des fonds retournés à leurs contributeurs à moins qu'il y ait une possibilité pour les bailleurs de réallouer ces fonds pour Haïti. M. Adams s'est dit prêt à écouter les points de vue des autres membres du CP.

19. Le Président a cédé la parole à l'Ambassadeur Pierre Duquesne, le représentant de la France, qui participait par vidéoconférence à partir de Paris. L'Ambassadeur Duquesne s'est excusé d'être à Paris et non en Haïti. La France ne croit pas que le CP veuille la fin prématurée du Fonds ou qu'il prétende qu'il n'y

a aucun problème, et de ce fait elle pense que la seule solution est la troisième option de flexibilité et de fonctionnement minimal. La proposition de réduire les coûts de personnel, de réduire les coûts administratifs et de fonctionner de manière virtuelle est convenable pour la France. Les quelques 100 millions USD qui sont réservés doivent rester à la disposition du Gouvernement, mais s'il y a des projets qui ne tiennent pas la route, alors l'usage des fonds en réserve doit être modifié. Une partie importante des fonds restant pour la France est essentiellement destinée à l'appui budgétaire. Une première opération sera discutée peu après comme indiquée comme indiqué par la Banque mondiale. Il s'agit d'appui budgétaire pour le Gouvernement haïtien qui dépasse la reconstruction. L'Ambassadeur Duquesne pense que le CP devrait endosser l'option 3 et qu'une opération virtuelle semble un moyen de communication raisonnable en 2013. Si cette option est sélectionnée, il ne voit pas de raison pour avancer avec la révision à mi-parcours, incluant le recrutement de la firme internationale. Aussi les fonds pour la révision à mi-parcours pourraient être retournés au Fonds pour allocation. La fin du FRH serait avant 2017 mais après juin 2014.

20. Le Président a remercié l'Ambassadeur Duquesne et donné la parole au représentant de la Norvège, M. Iver Williksen. M. Williksen a rappelé au CP que c'est la Norvège qui a demandé la tenue d'une réunion pour discuter du futur du Fonds après la discussion sur la révision à mi-parcours. La Norvège pense également que la troisième option est la plus réaliste. Fermer le Fonds en juin 2014 aurait des conséquences négatives sur la perception du public et un sentiment d'échec pour ce mécanisme de financement. L'option deux n'est pas réaliste vu que les fonds restants sont insuffisants pour financer le Secrétariat jusqu'à 2017. Aussi, la Norvège penche pour la troisième option d'un Secrétariat plus petit, éventuellement logé avec le Gouvernement, avec les fonds restants à décaisser en fonction du plan actuel. Pour la communication, il y a un risque que le FRH soit perçu comme un autre acteur dans le secteur du développement en Haïti, et M. Williksen n'est pas sûr que ce soit l'intention du Fonds d'être perçu tel quel. Aussi une version réduite du Secrétariat est le choix de la Norvège. Si d'autres contributions sont reçues, le FRH pourrait passer à une structure plus large si le besoin se fait sentir.

21. Le Gestionnaire du Fonds a souligné qu'il y a un moyen de combiner les options 2 et 3 de manière hybride. Le Président a invité Mme Heather Cameron, Directrice Senior pour Haïti et la République Dominicaine à l'ACDI, et représentante du Canada, à prendre la parole. Mme Cameron participait par vidéoconférence depuis Ottawa. Mme Cameron s'est excusée de ne pas avoir pu être présente en Haïti et a remercié la BID pour la connexion depuis Ottawa. Elle a remercié tous les participants pour la discussion et les options préparées par le Secrétariat. A propos de la révision à mi-parcours, le Canada comprend qu'il pourrait y avoir quelques réticences de la part des bailleurs pour cause financières pour ne pas faire la révision mais Mme Cameron a plaidé qu'il était nécessaire de la réaliser parce que le FRH est une initiative importante qui pourrait apporter des leçons sur l'effectivité de l'aide pour un usage futur en Haïti et sur comment mieux travailler ensemble dans le futur. Cela peut coûter un peu d'argent et il se pourrait que l'on ne la fasse pas à mi-parcours comme prévu, mais pour le Canada, il y aura beaucoup à gagner avec une révision sur l'expérience réalisée jusqu'à date afin de collecter les leçons apprises afin de mieux atteindre des résultats pour les haïtiens en prévision de crises éventuelles. Deuxièmement, Mme Cameron a demandé au Président quelle était la position du

Gouvernement par rapport au futur du Fonds. Certes les bailleurs ont exprimé leurs opinions, toutefois le Fonds appuie le Gouvernement Haïtien, aussi les commentaires du Gouvernement seraient très utiles.

22. Le Président a répondu que le Conseil des Ministres n'avait pas encore pris de décision par rapport au futur du Fonds, aussi était-il dans l'impossibilité de fournir la position officielle du Gouvernement à ce propos. Au prochain Conseil des Ministres, qui se tiendra le lundi 16 septembre, ce point sera ajouté à l'ordre du jour après quoi, le Président pourrait partager la position du Gouvernement. Mais pour le moment, il ne pouvait rien affirmer. Le Président a invité le représentant du Brésil, l'Ambassadeur José Luis Machado e Costa, à prendre la parole.

23. L'Ambassadeur Machado a remercié le Président et tous ceux qui ont fait une présentation. Le Brésil n'a pas une décision arrêtée jusqu'à date et souhaiterait entendre la position des autres membres mais il penche pour une combinaison de la seconde et de la troisième options, afin de garder le Fonds tout en ayant quelques économies sur le Secrétariat. Il est entendu pour le Brésil que lorsque le Fonds avait été créé, en fonction d'une expérience antérieure, il devait avoir une vie de sept ans. Le Brésil pense qu'une fonctionnalité minimale pourrait réduire l'efficacité de certaines allocations de ressources, aussi sur la base du concept d'efficacité de l'aide, le Brésil pense que le CP pourrait trouver un compromis entre les options deux et trois.

24. Le Président a invité le représentant de l'Espagne, l'Ambassadeur Manuel Hernández Ruigomez, à prendre la parole. L'Ambassadeur a remercié le Ministre, salué les membres du CP, remercié la BID pour la salle et le Secrétariat pour la préparation de la réunion. L'Espagne comprend les raisons pour la position des Etats Unis mais opterait plus pour la troisième option d'un fonctionnement flexible. L'Espagne pense également qu'il est nécessaire de penser à une stratégie de sortie pour la fermeture du FRH. Vu qu'il y a encore des fonds en réserve, l'Espagne propose que le FRH continue d'exister jusqu'à ce que les fonds puissent répondre aux préférences exprimées par les membres du CP. L'Espagne appuie la proposition de la Norvège que les compétences du Secrétariat soient transférées au Gouvernement Haïtien et qu'un fonctionnement minimal se fasse sous la responsabilité du Gouvernement.

25. Le Président a invité le Japon à prendre la parole. Le représentant du Japon, l'Ambassadeur Kuratomi, a remercié le Ministre et les Entités Partenaires. Le Japon partage les opinions de plusieurs collègues. La fermeture du FRH en juin 2014 va à l'encontre des principes du FRH et deuxièmement, il n'y a aucun membre du CP qui a exprimé le désir de donner des contributions additionnelles au Fonds, pas plus qu'il y a la possibilité de trouver d'autres bailleurs. Dans la troisième option, le Secrétariat continuerait à préparer un rapport annuel et suivre les progrès des projets. Aussi, le choix du Japon se situe entre les options deux et trois. Avec 3.7 millions USD de fonds non alloués et 100 millions USD en réserve, près de trois ans après le séisme, le CP se doit d'agir rapidement et de manière flexible pour allouer les fonds restants, en particulier ceux réservés. Pour ce qui est de la révision à mi-parcours, le Japon espère que le contenu et les termes de référence seront en accord avec les règles du Comité de Pilotage. Finalement, le Japon a exprimé la préférence que la balance de sa contribution soit utilisée pour le secteur santé. Etant donné que l'Hôpital de Mirebalais avait été financé par une autre source,

et qu'il n'y a pas d'autres projets santé en attente pour le FRH, le Japon espère voir le financement d'un projet santé.

26. Le Président a résumé les positions exprimées par les membres du CP. La France ne ressent pas la nécessité d'une révision à mi-parcours et le Canada pense que le CP devrait réaliser la révision. La Norvège supporte l'option 3. De manière générale, les bailleurs ne veulent pas fermer le Fonds et le Japon suggère de trouver des modalités plus flexibles pour allouer les fonds restants rapidement tout en espérant trouver un moyen de financer le secteur santé. Dans l'ensemble, les bailleurs pensent que la gestion du Fonds devrait être transférée graduellement au Gouvernement, avec des procédures flexibles pour financer les priorités du Gouvernement en collaboration avec les bailleurs. Le Gestionnaire du Fonds a ajouté que le point le plus important de la discussion était que le Gouvernement n'avait pas encore pris de position par rapport au Fonds. Le Président a réitéré que le résumé des positions sera présenté au prochain Conseil des Ministres le lundi 16 septembre, après quoi il sera en mesure de partager la position du Gouvernement.

27. Le représentant français a admis que sa collègue canadienne avait raison de suggérer que le FRH avait besoin d'une révision finale, avec en perspective l'efficacité de l'aide, en tant que premier fonds multi-bailleurs qui ait financé à la fois des projets et l'appui budgétaire. Il faudrait surtout avoir une évaluation à travers les départements d'évaluation de la Banque mondiale, la BID ou l'ONU. Toutefois, il n'y pas de besoins pour réviser le Fonds tout de suite mais peut être lorsque le fonds aurait seulement quelques millions USD restants. La Norvège et l'Espagne ont appuyé la suggestion de la France de faire une révision finale du Fonds au lieu d'une révision à mi-parcours. Le Canada a remercié les autres bailleurs pour leur support à la révision finale et a demandé si les révisions pourraient être faites plus tôt au lieu d'attendre la fin, pendant que les faits sont encore assez récents afin que le Gouvernement haïtien et la communauté internationale puissent bénéficier des leçons apprises.

28. Le Gestionnaire du Fonds a proposé que le Secrétariat prépare une proposition avec l'option finale en incorporant les commentaires émis au cours de la réunion, que le Président pourrait présenter à la prochaine réunion du Conseil des Ministres. Le Gestionnaire du Fonds a offert de préparer ce document avant la réunion du Conseil des Ministres. Le Président a demandé le document pour ce dimanche pour pouvoir le réviser avant le lundi.

**DECISION:** (1) le CP a conclu de faire une révision finale du FRH mais pas une révision à mi-parcours. (2) Une fois que le Gouvernement aura discuté du futur du FRH au Conseil des Ministres, le Secrétariat préparera une proposition pour le CP qui intégrera les positions exprimées par le Conseil des Ministres et les membres du CP.

### **Considération des requêtes de financement du Gouvernement**

29. Le Président a commencé par proposer une discussion sur la note conceptuelle pour la ligne de transmission Péligre à Port-au-Prince. Le représentant de la BID a demandé de reporter ce sujet a un peu plus tard dans l'ordre du jour vu que les représentants de l'EDH n'étaient pas encore arrivés. Le

Président a accepté la proposition et la discussion est passée à la note conceptuelle sur les cantines scolaires. Le Président a noté que le CP avait mis de côté 15 millions USD pour une opération d'appui budgétaire ciblé pour l'éducation et l'agriculture. Toutefois, vu qu'il n'est pas possible d'avancer avec cette approche, le Gouvernement haïtien, le Canada et la Banque mondiale (en tant qu'Entité Partenaire) se sont mis d'accord pour changer l'approche afin d'appuyer le programme de cantines scolaires. Le Président a demandé au représentant du Ministère de l'Education Nationale s'il y a d'autres informations qu'il souhaiterait partager avec le Comité. Le représentant du Ministère de l'Education, M. Creutzer Mathurin (Directeur du Cabinet) a déclaré qu'en général, toutes les informations se trouvent dans le document de note conceptuelle, mais que dans le cas où il y aurait des questions, lui et son collègue du Programme Nationale de Cantines Scolaires (PNCS), M. Bertho Lenesca, seraient heureux de fournir des éclaircissements. Le Président a demandé au CP s'il y avait des commentaires à propos de l'allocation de 15 millions USD au programme de cantines scolaires et a noté que cette décision avait déjà reçu l'aval du Conseil des Ministres. Un document de projet final devrait être soumis au CP pour validation.

30. Le représentant français a noté que la France avait prévu 8 millions USD pour une opération d'appui budgétaire direct bilatéral qui pourrait compléter cette opération de cantines scolaires. Le Ministre a confirmé que cet appui budgétaire avait déjà été décaissé. La représentante du Canada a déclaré que le Canada serait fier d'être partenaire avec le Gouvernement et la Banque mondiale pour ce programme national qui est directement lié à la priorité en éducation du Gouvernement Martelly-Lamothe. Avec ces fonds additionnels, il y a une opportunité de renforcer la capacité du Ministère de l'Education pour ce programme qui est très important pour la population haïtienne. Le représentant japonais a demandé si cette proposition avait été distribuée aux bailleurs.

31. Le Gestionnaire du Fonds a répondu que la note conceptuelle avait été distribuée au CP et que l'objectif actuel était de discuter du changement de l'utilisation des fonds qui avaient déjà été mis de côté pour l'appui budgétaire ciblé. Le Président a demandé à la représentante de la Banque mondiale quand le document de projet final serait disponible pour distribution au CP et pour une décision d'allocation. Mme Barton-Dock a répondu qu'il est prévu que le projet soit approuvé le 14 décembre et que les fonds seraient disponibles pour le semestre à partir de janvier 2014. Le Gestionnaire du Fonds a ajouté que le FRH recevrait un document de projet en décembre et que le Secrétariat le ferait circuler pour une décision virtuelle d'allouer 15 millions USD à la Banque mondiale, en tant qu'Entité Partenaire, ce qui permettrait à la Banque de commencer à décaisser les fonds au cours du semestre qui suit. La représentante locale du Canada, Mme Sandra Berberi, a demandé si la Banque mondiale serait en mesure de couvrir les cantines scolaires entre le début de l'année scolaire en octobre et le mois de Décembre étant donné que les fonds pour ce projet ne seraient disponibles qu'en janvier 2014. La représentante de la Banque mondiale a assuré qu'à travers le programme de l'IDA « Education Pour Tous », les cantines scolaires seront prises en charge pour le début de l'année scolaire.

**DECISION:** Le CP a conclu de mettre de côté 15 millions USD pour un programme de cantines scolaires avec la Banque mondiale comme Entité Partenaire, au lieu d'utiliser les fonds pour l'appui budgétaire ciblé.

32. Le Président est passé à l'opération d'appui budgétaire et a rappelé au CP que 28.6 millions USD avaient été mis de côté pour l'appui budgétaire en respect des préférences de la France. Le Conseil des Ministres a approuvé la requête soumise par le Ministère de l'Economie et des Finances pour 10 millions USD avec la Banque mondiale comme Entité Partenaire. Le Président a noté que cet appui budgétaire serait très important pour le Gouvernement. Le Gouvernement a dû faire face à beaucoup de retards et même la veille de cette réunion, le Ministre discutait sur comment trouver de nouvelles modalités pour que le programme d'appui budgétaire soit exécuté au cours de l'année afin de donner au Gouvernement les moyens de mettre en œuvre les politiques définies par la Loi des Finances. Cette année, le Gouvernement peine à collecter des ressources pour l'appui budgétaire et le Ministre a dit qu'il est ouvert pour discuter d'un meilleur moyen pour que l'appui budgétaire puisse remplir sa mission dans le temps voulu. Le représentant français a déclaré qu'il était heureux que cette opération soit finalement débloquée. Dans le même temps, il apparaît que les fonds vont être utilisés à un moment approprié où leur besoin se fait vraiment sentir. La France a remercié la Banque mondiale pour la préparation du projet. L'Ambassadeur a fait référence au paragraphe 24, à la page 7 du document d'évaluation du projet pour l'opération d'appui budgétaire de la Banque mondiale, "le défi d'Haïti pour l'avenir est de maximiser le momentum de l'aide actuelle et de se préparer à réduire l'assistance externe à moyen terme ...l'essentiel des réalisations sociales et économiques récentes est attribuable à la stimulation fournie par cette assistance exceptionnelle de haut niveau qui a également aidé à atténuer le déficit budgétaire. Toutefois, il est prévu que les dons diminuent pendant l'année 2014 et même reviennent au niveau antérieur au tremblement de terre à moyen terme". L'Ambassadeur a souligné que ce qui était écrit était central : il y a encore des ressources disponibles pour l'appui budgétaire (en réserve) dans le FRH, et peut être d'autres partenaires bilatéraux ici et là, mais le concept principal est que des ressources ne seront pas disponibles indéfiniment. Aussi la France est heureuse que l'opération d'appui budgétaire ait été débloquée.

33. Le Président a remercié l'Ambassadeur pour ses commentaires et répondu que le Gouvernement actuel est très engagé dans le renforcement de la gestion du système des finances publiques. Le Gouvernement vient juste de mettre sur pied deux commissions au sein du Ministère de l'Economie et des Finances, incluant une qui sera responsable de la réforme des finances publiques et de la gouvernance économique, avec un accent sur la transparence tout en révisant les procédures, en y incluant aussi la collecte des revenus fiscaux. La commission appuiera également la DGI (Administration des Taxes) dans la mise en place d'un plan stratégique de réforme, étant donné que l'assiette fiscale du Gouvernement est plutôt faible. Le Ministre a déclaré que cette initiative seule ne peut résoudre le problème en Haïti vu que la majorité des entreprises en Haïti fonctionne de manière informelle. De ce fait, un effort considérable devra être fait pour supporter les Petites et Moyennes Entreprises (PMEs) afin qu'elles aient un plan financier formel et qu'elles accèdent aux crédits. Les entreprises opèrent en mode de subsistance plutôt qu'en mode d'accumulation de bénéfices. Parlant de ce sujet, le Ministre a reconnu l'action de la Banque mondiale, de la BID et du PNUD qui appuient les PME pour qu'elles se formalisent, ce qui augmentera l'assiette fiscale et aidera ces entreprises à sortir de leur état de subsistance pour devenir des firmes intégrées sur le marché international. De ce fait, il y a un effort considérable à faire pour augmenter l'assiette fiscale, pas seulement pour la DGI, mais aussi

pour supporter les acteurs économiques, ce qui n'a pas jamais encore été fait en Haïti. La deuxième commission travaillera sur "50 mesures en appui à l'emploi et à la croissance économique". Ces 50 mesures vont compenser un article dans la loi sur le budget et parmi ces mesures, quelques-unes visent à assurer que l'agriculture devienne une activité plus rentable en matière de création d'emplois et de richesses pour les paysans. Avec le FDI (Fonds de Développement Industriel) et la BPH (Banque Populaire Haïtienne), le Gouvernement a mis des ressources dans le budget pour assister ceux qui voudraient constituer des associations agricoles (petites sociétés agricoles), ce qui n'avait jamais existé auparavant. Au moins la moitié de la population vit dans les provinces mais elle n'a pas accès au crédit ou à d'autres services. En résumé, ces ressources, constituent quelques initiatives entreprises par le Gouvernement pour s'assurer que les opérateurs économiques deviennent de véritables acteurs de l'économie et de cette façon le Gouvernement pourra augmenter l'assiette fiscale et réduire la corruption et les faiblesses inhérentes à la DGI.

34. Le Gestionnaire du Fonds a rappelé au CP que selon les procédures du FRH pour l'allocation de fonds, une requête du Conseil des Ministres est nécessaire. Le Gestionnaire du Fonds voulait confirmer que le Conseil des Ministres avait approuvé la décision et a demandé la documentation du Gouvernement confirmant cette décision. Le Ministre a répondu qu'une résolution avait été publiée par le Conseil des Ministres pour l'opération d'appui budgétaire de 10 millions USD. Le Président a alors demandé à la représentante de la Banque mondiale de confirmer que l'appui budgétaire serait disponible avant la fin de l'année fiscale haïtienne. Mme Barton-Dock a répondu que les 10 millions USD devraient être disponibles avant la fin de l'année fiscale actuelle. La Banque mondiale attend seulement le formulaire en provenance du Gouvernement demandant les fonds et pourra à ce moment-là décaisser immédiatement l'argent. Par rapport aux 13 millions USD pour l'appui budgétaire (réservés par l'Espagne), il y encore quelques critères dans l'opération qui n'ont pas encore été satisfaits, mais il est prévu que l'argent sera décaissé d'ici la fin de l'année civile. Le Président a répondu que les 13 millions USD étaient sujets à la publication des fonds du Fonds National pour l'Éducation (FNE) et la création de la Direction Générale pour l'Office Nationale de Partenariat pour l'Éducation (ONAPE). Toutefois, pour le FNE, cela ne dépend pas vraiment de l'Exécutif mais plutôt du Parlement. Le vote pour la loi sur le FNE a déjà été retardé depuis deux ans par le Parlement. De ce fait, le Ministre pense qu'il serait mieux de limiter les critères relatifs aux décisions du Parlement.

**DECISION:** Le CP a approuvé l'allocation de 10 millions USD pour l'opération d'appui budgétaire avec la Banque mondiale comme Entité Partenaire.

35. Le Président est passé au projet suivant, en rappelant au CP qu'il a mis de côté 3.7 millions USD pour un projet d'éducation en respect des préférences de la France. Le Président a demandé au MENFP s'il y avait d'autres commentaires à ajouter. Le représentant de l'éducation a déclaré que la note conceptuelle avait déjà été soumise au Bureau du Premier Ministre et que le projet appuierait le secteur éducatif en terme d'accessibilité, de formation professionnelle et technique, et en renforcement de la capacité institutionnelle. Il appuiera également le Plan d'Opérations pour la Réforme du Secteur Education, un plan de cinq années préparé après le tremblement de terre, que les partenaires en éducation en Haïti connaissent très bien.

36. L'Ambassadeur Duquesne a fait remarquer que la France avait travaillé en étroite collaboration avec le MENFP depuis le séisme et sur ce projet en particulier depuis le printemps 2012. Par rapport à la transition de la phase reconstruction vers la phase développement, il a déjà indiqué qu'Haïti est déjà dans la phase de développement et qu'il espère que tout le processus se poursuivra en douceur. Finalement, l'Ambassadeur a déclaré qu'il est convaincu que l'éducation est absolument cruciale pour le développement d'Haïti et en tant que tel, il constitue un secteur dans lequel l'aide ne doit pas être diminuée tout comme l'abandon de la gestion de ce secteur au marché n'est pas du tout idéal.

**DECISION:** Le CP a mis de côté 3.7 millions USD pour le projet d'éducation avec la BID comme Entité Partenaire.

37. Le Gestionnaire du Fonds a demandé une clarification: dans la note conceptuelle du projet, le montant présenté est de 3.5 millions USD, toutefois, le CP a réservé 3.7 millions USD. La France a répondu que le montant est de 2.8 millions d'Euros (ce qui est l'équivalent de 3.7 millions USD). Une deuxième clarification a été soulevée par le Gestionnaire du Fonds pour demander si le Conseil des Ministres avait déjà approuvé la requête pour ce financement ? Si oui, le Secrétariat souhaiterait avoir la documentation appuyant l'approbation. Le représentant du Gouvernement, Yves-Robert Jean, Directeur Général du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) a répondu qu'il y avait déjà une résolution du Conseil des Ministres sur le projet d'éducation. Le Gestionnaire du Fonds a demandé à ce que le document soit envoyé au Secrétariat.

38. Le Président a invité Frantz Bastien du MPCE à présenter le projet PRODER (*Projet de Développement Economique et Social en milieu rural*). M. Bastien a présenté le projet, qui veut créer un environnement favorable pour les acteurs privés et publics pour atteindre leur potentiel et appuyer les richesses inexploitées, notamment en agro-industrie, pour créer des emplois et stabiliser les populations dans les départements des Nippes, du Sud Est et du Nord-Ouest. Le projet impliquera d'autres partenaires, incluant l'UNICEF, qui collabore déjà avec le PRODER dans l'étape initiale, à travers son programme KoreFanmi. Le projet travaillerait en étroite collaboration avec les Directions Départementales du MPCE, le Bureau du Premier Ministre, le Palais, les Ministères du Commerce et de l'Industrie, de l'Agriculture et des Travaux Publics. La base de cette intervention est l'arrondissement et il est prévu de mettre en place un service au niveau des arrondissements ciblés. Le projet est fondé sur le concept du développement économique local. Le BIT offrirait une assistante technique pour la gestion de ce programme.

39. Le représentant des États-Unis a demandé une clarification. Si le CP appuie le PRODER en même temps que la ligne de transmission Péligre-Port-au-Prince, le FRH n'aura plus de fonds. Le Gestionnaire du Fonds a répondu que les fonds demandés aujourd'hui sont 3.5 millions USD pour la ligne de transmission et 1.2 millions USD pour PRODER, ce qui donne un total de 4.7 millions USD alors qu'il ne reste plus que 3.7 millions USD disponibles au FRH pour allocation. Aussi, le CP devra faire un choix entre les deux ou la réduction de l'une ou des deux requêtes afin qu'elles égalent les ressources disponibles. Mais si les 3.7 millions sont utilisées, il n'y aura plus de fonds disponibles pour le

fonctionnement administratif du Fonds. Le DG du MPCE a commenté que la seconde option semble la meilleure avec 2 millions USD pour Péligre et 1 million USD pour PRODER et 700,000 USD pour les frais administratifs du Secrétariat. Le Gestionnaire du Fonds a répondu que la continuité du FRH se fera en fonction d'une combinaison des options 2 et 3 et de ce fait les couts administratifs seront réduits. Le Secrétariat et le Fiduciaire devraient pouvoir fonctionner avec les 700,000 USD plus l'argent mis de côté pour la révision à mi-parcours. Vu qu'il n'y a pas de requête formelle du Conseil des Ministres, des fonds ne peuvent pas être mis de côté pour le PRODER mais plutôt en réserve, comme cela a été fait par le passé pour d'autres propositions.

40. L'Ambassadeur Duquesne a suggéré que l'on pourrait ajouter un critère supplémentaire comme le degré de préparation des deux projets en question. Pour la France, PRODER est moins prêt que le projet de ligne de transmission de Péligre. Péligre est plus concret et prêt en comparaison au projet PRODER.

41. Le représentant de la BID s'est excusé que les représentants de l'EDH ne soient pas encore arrivés et il a suggéré qu'avant de prendre la décision sur le PRODER, le CP devrait réviser la proposition de la ligne de transmission Péligre. Le représentant de la BID a offert de présenter le projet, en l'absence de l'EDH, ce à quoi le Président a agréé. La BID et d'autres partenaires financiers appuient le Gouvernement, en particulier l'EDH, pour la réhabilitation de la station électrique Péligre depuis plusieurs années déjà et ont investis des fonds importants pour la réhabilitation de la station électrique, incluant les turbines et le système général d'opération du barrage. L'objectif est de récupérer l'entière capacité de production de la station électrique soit 56 Mégawatts. La ligne de transmission est vieille de 40 ans, et si la station revient à sa capacité de production maximale, la ligne ne sera pas capable de délivrer l'électricité générée. De ce fait, la réhabilitation de la ligne de transmission est une activité corollaire à la réhabilitation de la station électrique. Initialement, cette réhabilitation avait été vue comme un projet, mais vu les couts élevés du projet, l'équipe a dû annuler cette partie. Aussi, le Gouvernement haïtien et la BID ont décidé de chercher des sources de financement pour compléter le projet, ce qui a amené la présentation de cette requête au FRH. La BID a mis à jour les couts estimatifs pour la réhabilitation de la ligne, qui étaient initialement estimés autour de 12 millions USD mais ils ont été réévalués à près de 20 millions USD, dont 16 millions USD pour des travaux d'infrastructures et le remplacement des équipements et 4 millions USD pour s'occuper des difficultés sociales relatives au projet, telles que les expropriations, le relogement des personnes qui vivent en-dessous de la ligne de transmission et l'offre d'une compensation à ces personnes. La requête de financement au FRH est donc de 16 millions USD et le Gouvernement haïtien ou une autre source de financement devra couvrir les autres 4 millions USD. Pour des questions d'ordre techniques, les experts en énergie de la BID sont disponibles pour les clarifications.

42. Le Président a demandé des détails techniques supplémentaires. La BID a répondu que les études étaient en cours. Le Président a demandé si les 20 millions USD devront être décaissés avant la fin de 2014. Le représentant de la BID a répondu que l'exécution du projet prendrait deux ans, incluant le temps nécessaire pour les expropriations et relogement.

43. L'Ambassadeur espagnol n'a pas d'objection à allouer 3.5 millions USD pour financer la ligne de transmission. Il a également noté que la dernière réunion du CP en février avait permis de souligner l'importance de ce projet et l'Espagne n'a aucune objection à ce que les 12 millions USD réservés pour un projet en énergie soient mis de côté pour la ligne de transmission Péligre. Par rapport au PRODER, l'Ambassadeur a fait remarquer que l'Espagne trouve le projet ambitieux et pense qu'il ne répond pas aux préférences d'aucun bailleur.

44. Le Président a donné la parole au MPCE (en tant que promoteur du projet) pour répondre aux commentaires de l'Espagne. Le DG du MPCE a déclaré que le projet répond à la fois aux problèmes à court terme et structurels. Le DG a dit qu'Haïti étant dans une situation de crise, l'un des éléments les plus importants est la crise agricole où le volume de production est insuffisant pour nourrir la population qui augmente de 2% par année. Un autre aspect de la crise est qu'Haïti fait face à l'urbanisation qui est liée à la crise agricole et le changement du mode de consommation. Une autre conséquence de cette situation est l'affluence des transferts en provenance de la diaspora qui soutient l'économie. Si le Gouvernement n'a pas une politique pour créer des emplois, qui aura un impact sur la production agricole et le contrôle de l'inflation, Haïti va être dans une situation terrible. Le PRODER n'est pas un nouveau projet; il avait déjà été lancé – des séances de formation pour les travailleurs agricoles avaient été réalisées et ont eu un impact sur la production et la gestion de leur production (10 tonnes de produits ont été délivrées à Port-au-Prince en provenance de ces trois départements). Le projet est concret et peut faire une différence sur une courte période de temps. L'Ambassadeur espagnol a répondu qu'il considère toujours le projet comme trop ambitieux pour les ressources demandées. Le DG a répondu qu'ils avaient choisi les Nippes parce que ce département a moins de 300,000 habitants et le Nord-Ouest sur la base de la carte de la pauvreté et le Sud Est pour continuer des activités qui sont déjà en cours ; il a admis que le projet est ambitieux et qu'ils ont demandé seulement 1 million USD parce qu'ils savent que le montant est disponible. Le Président a fait remarquer que ce projet est une activité pilote et que des tests seront réalisés avant de reproduire le projet dans le reste du pays. Alors que le projet est ambitieux, les fonds pour le lancer ne le seront pas nécessairement vu qu'il s'agit d'un projet pilote.

45. Le représentant des Etats Unis a indiqué que les deux projets méritaient financement mais qu'il n'y avait assez d'argent que pour le financement d'un seul. Aussi le Gouvernement devrait décider lequel de ces projets est plus prioritaire pour lui. Le représentant des USA pense que les problèmes d'énergie de ce pays sont plus graves que les problèmes en agriculture mais que c'est une prérogative du Gouvernement haïtien de choisir en fonction de ses priorités. Le représentant de la Norvège a appuyé le point de vue des Etats Unis et a ajouté qu'il est un peu prématuré de discuter de l'allocation des 4.7 millions USD si le FRH n'a pas ces ressources disponibles, aussi il préférerait entendre la proposition du Secrétariat.

46. Le Président a noté que le projet Péligre prendra deux ans pour décaisser des fonds et que la totalité des fonds ne sera pas décaissée cette année. Aussi en considérant qu'il reste 3.7 millions USD, et que le fonctionnement du Secrétariat du FRH dépend aussi de cet argent, il a souligné la suggestion du

DG du MPCE de mettre 2 millions USD pour Péligre, 1 million USD pour PRODER et 700,000 USD pour les couts administratifs du FRH.

47. L'Ambassadeur Duquesne a abondé dans le sens du représentant des Etats Unis pour dire que le problème d'énergie en Haïti était très grave. Il est peut être nécessaire de choisir l'électricité au détriment de formation en agriculture. Le représentant de la BID a clarifié que si le total des 16 millions USD n'étaient pas disponibles pour la partie technique du projet, il serait différé jusqu'à ce que les ressources complémentaires soient trouvées. Le Spécialiste en Energie de la BID, M. Pierre Kenol Thys, a ajouté que le CP devrait considérer que la station électrique de Péligre est déjà en réhabilitation et que le risque serait que la réhabilitation de la station soit achevée et la capacité de production électrique en place, mais qu'il ne serait pas possible de transmettre l'énergie ainsi produite de la station vers Port-au-Prince. Ce serait comme cuisinier pour Port-au-Prince à Péligre, et lorsque le repas est prêt, ne pas avoir les moyens pour transporter la nourriture à Port-au-Prince. De ce fait, la réhabilitation de la ligne de transmission et celle de la station électrique Péligre doivent se faire de manière simultanée ; l'une ne peut fonctionner sans l'autre.

48. Le Président a résumé que la teneur de la discussion implique que le CP ne sera pas d'accord pour diviser les 3.7 millions USD et que tous comprennent l'urgence de la réhabilitation de la ligne de transmission Péligre. Il a déclaré que peut être le Gouvernement devrait trouver 1 million USD pour le PRODER dans son propre budget une fois celui-ci vote, afin de permettre le financement de la réhabilitation de la ligne de transmission de Péligre.

49. Le Gestionnaire du Fonds a déclaré que le FRH attend toujours le transfert du reste de la contribution de l'Espagne (10 millions USD) ce qui donnerait au Fonds une certaine flexibilité pour considérer d'autres propositions telles que le PRODER. L'Ambassadeur espagnol a déclaré que l'Espagne avait fait un arrangement spécial avec le FRH [deux années additionnelles accordées à l'Espagne pour payer la balance de sa contribution]. Toutefois, l'Ambassadeur a dit que la période de grâce est effective jusqu'à la fin de l'année 2014 pour le transfert de leur contribution et qu'ils prendraient avantage de toute la période qui leur avait été allouée pour faire le transfert.

50. La représentante de l'ONU a rappelé au Ministre la décision prise à la dernière réunion du CP en février. Etant donné qu'il n'y avait pas assez de fonds disponibles pour les cinq projets approuvés par le CP à ce moment-là, le FRH devait chercher d'autres options et considérer celle d'utiliser l'appui budgétaire du FRH pour financer ces projets. De ce fait, Mme de Caen a rappelé au Ministre qu'il y a déjà des projets approuvés par le Gouvernement et le CP qui n'ont pas encore été financés et que ces projets ne devraient pas être oubliés. Vu qu'il y aura bientôt un Conseil des Ministres, lundi, Mme de Caen a demandé au Ministre de soulever la question du financement de ces projets à travers l'appui budgétaire général qui doit être reçu du FRH, par exemple pour le projet Canaan et le projet de création d'emplois, parmi d'autres. Le Président a demandé à Mme de Caen à combien étaient estimés ces projets. Mme de Caen a répondu que le projet Canaan était estimé à 15 millions USD et le projet de création d'emplois était estimé à 5.7 millions USD. Le Président a remercié Mme de Caen et espère que le CP approuve la conclusion obtenue sur le PRODER, qui sera analysée par le MPCE afin de trouver des

sources de financement alternatives pour le projet PRODER. Suite aux commentaires de Mme de Caen, le Ministre a demandé à ce qu'un document lui soit remis pour présentation au Conseil des Ministres afin d'arriver à une décision sur la question. Le représentant des Etats Unis a voulu clarifier que le Gouvernement haïtien a demandé une aide bilatérale pour le projet Canaan-Jérusalem à la réunion du CAED en mai dernier et que les Etats Unis sont en discussion avec le Gouvernement haïtien pour donner 3 millions USD pour ce projet auxquels le Gouvernement ajouterait 3 millions USD afin de commencer les travaux de planification urbaine à Canaan-Jérusalem.

51. Le Président a résumé les décisions du CP sur Péligre, soit que 16 millions USD seront mis en réserve pour ce projet. Le CP a confirmé. Le Gestionnaire du Fonds a clarifié qu'il y a actuellement deux décisions: la première, que les 12.5 millions USD déjà en réserve pour un projet d'énergie seront alloués au projet Péligre. La seconde est de mettre de côté 3.5 millions USD pour compléter le financement du projet Péligre.

**DECISION:** Le CP a accepté de changer la réserve des 12.5 millions USD pour un projet du secteur énergétique pour le projet de ligne de transmission Péligre/Port-au-Prince et de mettre de côté un montant additionnel de 3.5 millions pour ce même projet.

52. La Norvège a demandé si le Gestionnaire du Fonds pensait que les fonds restants soit 200,000 USD seraient suffisants pour opérer le Secrétariat. Le Gestionnaire du Fonds a répondu qu'il y aurait les 200,00 USD plus le montant réservé pour la révision à mi-parcours soit 266,000 USD plus éventuellement les 10 millions de l'Espagne. Le Gestionnaire du Fonds a confirmé que ces fonds devraient suffire et que, sur la base de la décision du Gouvernement par rapport à l'option à considérer pour le futur du Fonds au prochain Conseil des Ministres, le Secrétariat préparera une proposition finale pour le futur du FRH avec une estimation des couts d'opération.

53. Le Président a demandé à la BID quand seront-ils prêts à partager le document de projet complet pour que le CP puisse décider de l'allocation des ressources. Le représentant de la BID a répondu que la BID et l'EDH continueraient à travailler sur le document de projet, qui est déjà à un stade avancé. Le document technique, qui est le cœur du dossier de projet, devrait être prêt dans les prochaines semaines, les négociations avec le Gouvernement pour le don devraient se faire en novembre et l'approbation du Directoire de la BID devrait être obtenue d'ici la fin de l'année. La BID enverra le document technique final au CP entre la fin de novembre et le début de décembre.

54. L'Ambassadeur japonais a déclaré qu'étant donné qu'il n'avait pas reçu de réaction de Tokyo par rapport aux 3.7 millions USD restants du fonds, de ce fait, il était dans l'impossibilité de donner sa position pour le moment et qu'il s'abstiendrait par rapport à la décision.

## Fermeture

55. Mme de Caen a suggéré au Ministre de l’Economie et des Finances qu’en plus de discuter de la situation du FRH au cours de la prochaine réunion du Conseil des Ministres, il serait judicieux de saisir l’opportunité d’obtenir l’approbation du Conseil pour les projets approuvés lors de la dernière réunion avec les fonds de l’appui budgétaire général. Il a été entendu que l’ONU préparerait une note pour le Ministre avant le Conseil des Ministres avec toutes les informations pertinentes nécessaires.

56. Le Président a remercié les membres du CP pour leurs contributions à la réunion. L’Ambassadeur français a félicité le Ministre pour sa présidence et la représentante du Canada a remercié le Ministre pour sa participation à la discussion et pour le bon déroulement de cette discussion sous sa présidence. Elle a noté qu’elle sentait que beaucoup de progrès avaient été faits à cette réunion et a remercié la BID pour avoir permis la connexion par vidéoconférence. Le Président a remercié l’Ambassadeur Duquesne, Mme Cameron et tous les autres membres pour leur participation, en notant que le succès remarqué aujourd’hui était lié à la participation de tous mais spécialement au travail du Secrétariat et de toutes les personnes impliquées. Le Président a exprimé ses espoirs que le suivi serait fait dans les jours suivants, en particulier pour les projets qui seraient financés via l’appui budgétaire général comme mentionné par l’ONU et il espère recevoir la documentation avant la réunion du Conseil des Ministres. Il y aurait également des décisions à prendre sur l’énergie et l’éducation au Conseil des Ministres et le Ministre s’est engagé à s’assurer que ces projets seraient envoyés au Conseil afin d’obtenir leur approbation à temps. Finalement, le Président a exprimé ses espoirs qu’avant la fin de l’année fiscale les fonds attendus à travers l’appui budgétaires seraient décaissés pour permettre au Gouvernement de finir son année fiscale d’une manière plus certaine. Il a eu un mot de remerciement final et a invité tous les participants à prendre le déjeuner.

**Tableau 1: Résumé des décisions, responsabilités et délais**

Tache - Activité	Action	Responsable	Délai
(1) Le CP a conclu de faire une révision finale du FRH avant sa fermeture en 2017 mais pas une révision à mi-parcours. (2) Une fois que le Gouvernement aura discuté du futur du FRH au Conseil des Ministres, le Secrétariat préparera une proposition pour le CP qui intégrera les positions exprimées par le Conseil des Ministres et des membres du CP).	Le Secrétariat préparera une proposition pour le CP qui intégrera les positions exprimées par le Conseil des Ministres et les membres du CP.	Secrétariat	La proposition devrait être prête deux semaines après avoir reçu la confirmation de la position du Gouvernement sur le futur du FRH.
Mettre de côté 15 millions USD pour un programme de cantines scolaires avec la Banque mondiale comme Entité Partenaire au lieu d’utiliser les fonds pour un appui budgétaire ciblé.	(1) 15 millions USD à réserver pour un programme de cantines scolaires. (2) La Banque mondiale doit soumettre le document final du projet au CP pour approbation en décembre.	(1) Fiduciaire (2) Banque mondiale	(1) Immédiatement (2) Décembre 2013

Allouer 10 millions USD pour une opération d'appui budgétaire avec la Banque mondiale comme Entité Partenaire.	La Banque mondiale, comme Entité Partenaire, décaissera des fonds aussitôt que la documentation sera complétée par le Ministère de l'Economie et des Finances.	Fiduciaire, Banque mondiale, Ministère de l'Economie et des Finances	Avant le 30 septembre 2013
Allouer 3.7 millions USD pour le projet d'éducation avec la BID comme Entité Partenaire	Faire circuler le document de projet de la BID pour le projet en éducation : « Appui à la Mise en Œuvre du Plan de Réforme de l'Education en Haïti ».	BID	Aussitôt que possible
Changer la réserve de 12.5 millions USD pour un projet en énergie visant le projet de ligne de transmission Péligre/Port-au-Prince et mettre de côté un montant additionnel de 3.5 millions USD pour le même projet.	(1) Changer la réserve de 12.5 millions USD pour un « projet énergétique » vers le « projet de ligne de transmission Péligre/Port-au-Prince ». (2) Mettre de côté 3.5 millions USD pour le projet de ligne de transmission Péligre/Port-au-Prince.	Fiduciaire	Immédiatement

## ANNEXE 1

### Représentants et Observateurs Officiels

#### **Membres votants**

Président	M. Wilson Laleau, Président du CP et Ministre de l'Économie et des Finances
Gouvernement d'Haïti	M. Yves-Robert Jean, Directeur Général, MPCE
Brésil	Son Excellence l'Ambassadeur José Luis Machado E Costa
Canada	Mme Heather Cameron, Directrice pour Haïti et la République Dominicaine, ACDI
Japon	Son Excellence l'Ambassadeur Kenji Kuratomi
Norvège	M. Iver Williksen, Secrétaire à l'Ambassade de la Norvège
Espagne	Son Excellence l'Ambassadeur Manuel Hernández Ruigomez
Etats Unis	M. Tom Adams, Coordonnateur Spécial pour Haïti au Département d'Etat
France	Son Excellence l'Ambassadeur Pierre Duquesne

#### **Entités Partenaires**

BID	M. Gilles Damais, Chef des Opérations de la BID en Haïti
ONU	Mme Sophie de Caen, Directrice Principale du PNUD
Banque mondiale et SFI	Mme Mary Barton-Dock, Envoyée Spéciale pour Haïti

#### **Fiduciaire**

Fiduciaire	M. Darius Stangu, Officier Financier, Banque mondiale
------------	---

#### **Observateurs Officiels**

Autorités locales (Maires)	M. Joseph Gontran "Billy" Louis (absent)
Autorités locales (Casecs)	M. Raoul Pierre-Louis (absent)
Diaspora	M. Joseph M.G. Bernadel (absent)
ONGs Nationales	M. Carmèle Rose-Anne Auguste (absent)
ONGs Internationales	M. Dirk Guenther, Directeur du Welthungerhilfe
Secteur Privé	M. Reginald Boulos (absent)

#### **Secrétariat**

Administrateur	M. Josef Leitmann
Officier des Opérations	Mme Maria Kim
Officier des Communications	Mme Berdine Edmond (Officier sortant)
Officier des Communications	Mme Bertrovna Bourdeau (Officier entrant)
Assistante de Programme	Mme Anne Marie Gabrielle Dujour

#### **Autres participants**

M. Alfred Métellus (MEF)
M. Gregory Mevs (Finlande)
Mme. Sandra Berberi (Canada)
Mme Marie-France Provencher (Canada)
M. Yves Malpel (France)
Mme Rie Inoue (Japon)

Mme Marguerite Siemer (USA)  
Mme Patricia Aguilo(USA)  
Mme Maria Civit (Espagne)  
Mme Carmen Rodriguez (Espagne)  
Mme Luciana Farnesi (Brésil)  
M. Pierre Kénol Thys (BID)  
M. Antonio Cruciani (BIT)  
M. Creutzer Mathurin (MENFP)  
M. Bertho Lenesco (PNCS)  
M. Frantz Bastien (MPCE)

## ANNEXE 2

**Onzième Réunion du Comité de Pilotage****Ordre du jour****13 Septembre 2013****Banque Interaméricaine de Développement (BID)****6 Puits Blain, Route de Frères****09:00 – 12:00**

<b>08:30 – 9:00</b>	<b>Café et Petit déjeuner léger</b>
<b>09:00 - 09:05</b>	<b>Propos de Bienvenue du Président</b>
<b>09:05 - 09:15</b>	<b>Approbation de l'ordre du jour</b>
<b>09:15 – 09:45</b>	<b>Mises à jour</b>
	<b>1. Secrétariat</b>
	<b>2. Fiduciaire</b>
	<b>3. Entités partenaires</b>
<b>09:45 – 11:00</b>	<b>Discussions sur le futur du FRH</b>
	<b>1. Présentation du document de discussion (Secrétariat)</b>
	<b>2. Discussions des options</b>
<b>11:00 – 11:15</b>	<b>Pause Café</b>
<b>11:15 – 11:45</b>	<b>Considération des requêtes de financement du Gouvernement</b>
	<b>1. Ligne de Transmission de Péligre (demande révisée)</b>
	<b>2. Autres demandes</b>
<b>11:45 - 12:00</b>	<b>Autres sujets</b>
<b>12:00</b>	<b>Clôture et Déjeuner</b>

## ANNEXE 3

### Présentation: Perspectives pour le Fonds de Reconstruction d'Haïti



**PERSPECTIVES POUR LE FONDS  
DE RECONSTRUCTION D'HAÏTI**

11ème Réunion du Comité de Pilotage  
13 Septembre 2013



### Considérations

- Le FRH est pauvre (3.7 millions USD à allouer) et riche (près de 100 millions USD en réserve)
- Les politiques haïtiennes sont passées de la reconstruction au développement
- Le mandat d'opérations du FRH s'étend jusqu'à 2017
- Le Secrétariat et le Fiduciaire ont un budget approuvé seulement jusqu'à Juin 2014



## Considérations (2)

- Le Comité de Pilotage a autorisé une révision à mi-parcours que certains membres voudraient reconsidérer
- Le FRH peut servir de plateforme de financement pour les activités au delà de la reconstruction
- Des fonds significatifs ont été gelés dans la réserve pendant presque trois ans
- Aucun bailleur n'envisage de contribuer des ressources additionnelles au FRH pour sa mission actuelle



3

## Option 1: Stratégie de sortie

- Fermer le FRH comme mécanisme de financement en juin 2014
- **Conséquences**
  - Les fonds non utilisés seront retournés aux bailleurs sur une base de prorata
  - Plus de rapports ou d'autres services du Secrétariat
  - Le FRH comme mécanisme d'aide cessera d'exister
- **Implications financières**
  - Plus de coûts de Secrétariat ou de révision à mi-parcours
  - Des dépenses modestes pour la continuation des tâches du Fiduciaire et le rapport de clôture
  - Possible perte de l'aide



4

## Option 2: Fonctionnement habituel

- Continuer les opérations et travailler avec le Gouvernement pour mobiliser de nouvelles contributions
- **Conséquences**
  - Augmentation du financement flexible pour le Gouvernement
  - Continuation des fonctions
  - Mise en oeuvre de la révision à mi-parcours
- **Implications financières**
  - Besoin de diminutions des coûts administratifs pour 3 ans
  - Besoin de réserver ces fonds en avance
  - Besoin de financer la révision à mi-parcours



5

## Option 3: Fonctionnement Flexible

- Réduire le personnel autant que le besoin se fait sentir pour d'autres besoins
- **Conséquences**
  - Services réduits du Secrétariat
  - Le Comité de Pilotage pourra seulement prendre les décisions de manière virtuelle
  - Révision du Manuel d'Opérations et des Accords administratifs
- **Implications financières**
  - Réduction significative du budget du Secrétariat
  - Aucun changement dans le budget du Fiduciaire
  - Possibilité pour de nouvelles contributions pour financer les activités au delà de la reconstruction



6

## Questions

1. Quelle option correspond le mieux aux besoins du Gouvernement et de ses partenaires de développement?
2. Quelle option est plus cohérente avec la mission du FRH et ses principes?
3. Est-ce que le FRH a toujours un rôle à jouer en Haïti?
4. Y a-t-il une autre plateforme pour acheminer l'aide qui peut mieux remplir les fonctions du FRH?
5. Y a-t-il une autre option (ou un compromis entre celles proposées) qui mérite considération?



7